

## Brèves de Normandie N°144

(Mai Juin 2015)

Normandes, Normands, habitant.e.s de Normandie :

Prenez-votre destin en mains !

Le phare de l'engagement des normand.e.s en Démocratie est Tocqueville, élu Normand descendant d'une famille du Cotentin.

Exigeons la démocratie !

Exigeons que les élu.e.s normands et les administratifs se comportent en Démocrate.

Exigeons le gouvernement du peuple vivant en Normandie, par le peuple de Normandie, pour le peuple de Normandie hors les compétences régaliennes de l'état français.

Boutons hors de Normandie la dictature politique jacobine parisienne.

Exemple concret et actuel.

Le préfet de la région administrative dite « haute NORMANDIE » préfet de la Seine Maritime a été nommé en Conseil des Ministres français comme préfet de la nouvelle région Normandie.

Selon « Challenges », ce préfet a été nommé en toute illégalité ; en effet l'âge maximal de départ à la retraite des hauts fonctionnaires (67 ans ) est dépassé. Mieux il a été nommé « préfet préfigurateur » de la future région Normandie.

Une fois de plus le pouvoir central montre son mépris des populations normandes.

Cela leur suffira bien !

Selon « Liberté Dimanche » du 24 Mai 2015 : En Normandie, la mission du préfet prend un caractère particulier puisque le choix du futur chef-lieu fait actuellement débat entre Caen et Rouen. En attendant le gouvernement a choisi Rouen comme chef-lieu provisoire de la future région Normandie. Le recteur de l'Académie de Caen, lui a été nommé recteur coordonnateur pour organiser la future académie de Normandie. Par ailleurs la directrice générale de l'Agence régionale de santé de la région administrative dite « basse-NORMANDIE » est chargée de configurer la nouvelle ARS de Normandie».

Le préfet n'est pas un élu du peuple, il est le représentant de l'état via un gouvernement lui-même non élu.

Un chef-lieu qu'est-ce-que c'est ?

Localité où les autorités administratives ont leur siège.

Une capitale qu'est-ce-que c'est ?

Ville d'un Etat où siègent les pouvoirs publics.

Le journal dont la soumission au politiquement et administrativement correct n'a d'égale que sa partialité demande à un historien rouennais, puis à un élu normand de Rouen leur avis.

Effectivement en matière de partialité, peut-on faire mieux !

Voulant impérativement que Rouen soit la capitale de la Normandie, s'alignant le doigt sur la couture, ce journal, comme les élus influents en région administrative dite « haute NORMANDIE, essaient par force de démonstrations historiques de prouver que ROUEN est et a toujours été la capitale de la Normandie.

Bien évidemment ils n'ont pas demandé à des élu.e.s et des historiens de Caen leurs avis !

Eh bien : Non. Je m'inscris en faux.

Le journal écrit : «A travers les siècles et l'histoire de la Normandie Rouen a toujours affiché sa suprématie sur Caen, que ce soit le plan démographique, politique, religieux ou économique.

Chronologie d'une domination régionale. »

« En 911, la Normandie, c'est Rouen. On ne parle pas de duc de Normandie mais de comte de Rouen. »

Hors, Rollon, francisé en Robert ne fut que le premier comte de Rouen.

Qu'est un Comte ? C'est un titre de noblesse placé dans la hiérarchie entre celui de vicomte et de marquis. Le comté est un territoire possédé par un comte.

Dire que « La Normandie, c'est Rouen », parce qu'il y avait un comte de Rouen, c'est pour le moins osé si ce n'est faux.

En effet en Normandie, un comté ne peut représenter une province ni prétendre abriter être une capitale.

Dans ce cas, les comtés suivant pourraient prétendre avoir chez eux la capitale de la Normandie :

Comté d'Alençon, d'Aumale, Bayeux, Eu, de Lisieux, d'Arques, Mortain, Longueville, Exmes, Beaumont le Roger, Brionne, Tancarville, Hiermois, Ivry, Arques ou du Talou...

Non seulement c'est faux mais c'est également absurde !

Sur le plan démographique. Prétendre que la population est le facteur déterminant pour le choix d'une capitale, c'est également contraire à la vérité. L'histoire, notamment la contemporaine foisonne de cas où une capitale n'est pas la ville la plus peuplée.

Alors dans ce cas Le Havre doit être la capitale de la Normandie !

En 2008, Le Havre comptait 174.769 habitants.

Caen : 109.899.

Rouen : 109.425.

En 2011 : Le Havre comptait 174.156 habitants.

Rouen : 111.553.

Caen : 108.793.

Evidemment, puisqu'il faut à tout prix prouver, on avance la population de l'agglomération et même de l'aire urbaine, qui est un amalgame volontaire de communes qui n'a jamais été considérée comme déterminant pour le choix d'une capitale ou d'un chef-lieu.

Lorsque les départements furent créés, la distance fut le critère déterminant dans le choix du chef-lieu qui devait être accessible dans la journée par diligence ou à cheval, seuls moyens de locomotion collectif ou individuel à l'époque.

Caen est naturellement la capitale géographique de la Normandie.

Alors ? Le havre capitale de la Normandie, un outsider qui départagera Caen et Rouen !

Ce qui est le plus surprenant dans cet article rouennais, c'est l'argument religieux concernant l'église catholique romaine. Il peut même être ajouté à titre documentaire que Rouen était considéré après la domination romaine comme le siège de l'évêque dans une région sensiblement identique à la Normandie instituée plus de huit siècles après en 911 !

La France n'est-elle pas un état laïc ?

Et puis, si l'on veut s'engager sur ce terrain pourquoi ne pas rechercher et avancer la situation historique des cultes musulmans, juifs, protestants et autres... ?

C'est argument est hors de propos donc inopérant.

L'argument politique est basé sur l'histoire du Parlement de Normandie supprimé en 1789, il y a plus de deux siècles.

Pour construire la Normandie du XXIème siècle cela frise le ridicule !

Voilà certainement un argument qui boostera les jeunes et leur facilitera leur entrée dans le monde du travail et leur essor économique et celui de leur famille !

Néanmoins s'ils veulent avancer l'argument du Parlement de Normandie, parlons-en.

Les pouvoirs politique et judiciaire étaient entre les mains du duc.

Ceux-ci étaient situés là où il résidait (par exemple Falaise, Lillebonne, Bayeux, Fécamp, Caen, Rouen...) et avait ses plus fidèles compagnons et serviteurs, ensemble qui sera appelé plus tard une cour.

Initialement l'échiquier était présidé par le duc puis par un collège de juriste, de politique et de religieux. Il était forain et se tenait dans différentes villes de Normandie quelle que soit l'importance de celle-ci, il a même été supprimé un certain temps !

Il ne fut fixé à Rouen qu'à la fin du XVème siècle alors qu'il était forain depuis près de six siècles.

Il faudrait peut-être penser à évoluer depuis 1789 !

En ce qui concerne le domaine économique il mérite une étude beaucoup plus sérieuse et comparative entre les zones industrielles et aires d'influence de ROUEN, CAEN, LE HAVRE.

Que ROUEN joua un rôle déterminant dans l'histoire nul ne le conteste mais cette époque est révolue. Cette ville est en considérable déclin accentué par les destructions de la guerre de 1940 et la volonté destructrice des pouvoirs politique et administratif qui n'ont eu de cesse de piller, de diviser et de favoriser outrageusement d'autres régions notamment riveraines de la NORMANDIE.

La Datar (âme damnée de l'état) en ne choisissant aucune ville de Normandie comme métropole a provoqué des dégâts sociaux et économiques irréparables aux populations normandes faisant de Lille et de Rennes des villes en plein développement et dynamique qui ont vu leur chômage diminuer et leur économies se développer beaucoup plus que les principales agglomérations normandes.

Le coup de grâce venant des politiques et administratifs qui ont refusé le TGV en Normandie alors qu'ils ont financés 17 gares TGV en Bretagne et encore aujourd'hui dépense UN Milliard d'euros pour faire gagner quelques minutes sur la ligne PARIS-RENNES. Un déni de démocratie et une discrimination honteuse et contraire aux droits de l'homme pour décision de détruire socialement et économiquement une population.

Les historiens et politiques le disent eux-mêmes Rouen était la deuxième ville du royaume et la Normandie la principale contributrice aux finances du pouvoir royal.

Malheureusement aujourd'hui Rouen est en population la TRENTE QUATRIEME de France ce qui donne une image négative et consternante de cette ville démontrant son incapacité à se développer socialement et économiquement et a engagé un déclin inéluctable constant qu'elle ne veut ni ne peut refreiner.

Passer de la seconde place à la trente quatrième démontre l'ampleur du désastre, économique, politique de Rouen et l'on voudrait donner à la Normandie une telle capitale !

Sciemment ces éminentes personnes ont totalement occulté l'aspect géographique de la question.

Qu'ils regardent une carte et ils verront que Caen est beaucoup plus central non seulement en Normandie mais que cette ville devrait être au surplus la capitale du Nord-Ouest de la France.

Ne laissons pas l'avenir de la Normandie entre les mains des historiens et politiques Rouennais, elle mérite beaucoup mieux !

Alors que faire ?

Que les personnes concernées lisent et prennent le contact des 15 géographes normands qui ont fait un travail considérable sur l'avenir de la Normandie et dernièrement sur la question de la capitale !

Quelques hypothèses :

- Normandie métropole comme capitale. Cette association créée par les trois villes du Havre, Caen et Rouen avec une présidence tournante était la structure idéale pour faire travailler les trois villes ensemble. Torpillée par la maire de Rouen, droit dans ses bottes idéologiques et rétrogrades cette association est devenue obsolète alors que le Maire de Rouen actuel y a participé. Elle avait également l'avantage de faire travailler ensemble des membres de partis politiques différents qui ont su dépasser les clivages stériles et néfastes à la population.

Le regroupement de ces trois villes en métropole aurait de plus un sens international.

Prenez un compas, placez la pointe au centre de la Normandie (Caen ou Normandie métropole), tracez un cercle qui englobe LONDRES ET PARIS vous délimitez une aire géographique de plus de cinquante millions d'habitants.

La Normandie jouera alors un rôle dynamique international naturel puisque celle-ci est et sera de plus en plus l'interface entre le monde continental et anglo-saxon ce qui depuis Guillaume le Conquérant est l'une des caractéristiques historique de notre région.

- Donner aux principales villes de Normandes ce que j'ai appelé des compétences thématiques.

Par exemple, Caen serait la capitale du développement social et industriel et accueillera le conseil régional et ses services. Rouen la préfecture et ses fonctionnaires, Le Havre les activités maritimes civiles, Cherbourg les activités économiques militaires, Alençon l'économie agricole, Evreux les transports etc...Cela existe déjà, Caen est le siège du Comité régional du Tourisme et de la Chambre régionales d'agriculture que regroupe les cinq départements normands.

Que le pouvoir réglementaire soit dans une ville (ROUEN) et le pouvoir régional dans une autre (CAEN) ne peut être qu'un avantage pour le fonctionnement de la démocratie.

Le pouvoir réglementaire est actuellement exorbitant et anti démocratique, seul le peuple et ses élus directs doivent diriger ; le gouvernement et ses fonctionnaires ne sont pas élus, ils ne devraient être et ne rester que des exécutants des décisions des élus et non d'un élu fusse-t-il issu du vote des citoyens.

Comment sortir de ce psychodrame typiquement français négatif et destructeur.

Appliquons la démocratie faisons voter la population Normande.

Lors de la prochaine élection régionale complétons le bulletin de vote à l'aide d'un coupon détachable avec ce questionnaire :

Que voulez-vous comme Capitale de la Normandie ? Cochez la case de votre choix :

Caen

Rouen

Le Havre

Normandie métropole.

Les voix des départements de l'Orne, du Calvados et de la Manche seront abondées de façon à compenser leur nombre défavorable d'électeur.

Daniel Lemoine

Citoyen normand.

Habitant de Rouen-Normandie !